

ÉVOLUTION ET DIFFUSION DE LA PRATIQUE DU TENNIS

Anne GRIFFOND-BOITIER*

Implanté en Franche-Comté depuis le début du siècle, le tennis apparaît dans la région quarante ans après sa pénétration sur le territoire français. Très rapidement, en 1925, la pratique s'institutionnalise avec la création du Comité Régional de Lawn Tennis. La région compte alors sept clubs regroupant un peu moins de 200 joueurs.

La vague de développement des pratiques sportives dans les années soixante, liée notamment à des investissements substantiels des pouvoirs publics dans les infrastructures, affectera peu le tennis. Celui-ci demeure alors ostensiblement élitiste, avec seulement 1400 licenciés sur le territoire régional en 1968 (soit moins de deux joueurs pour 1000 habitants). Dans cette seconde moitié du XX^e siècle, qui marque pourtant l'avènement des « sports pour tous », le tennis va mettre vingt-cinq ans à s'affirmer comme une véritable pratique de masse.

Le boom du tennis à la fin des années soixante-dix

A partir de 1975, l'augmentation du nombre de licenciés est brutale, et corrélative à l'accroissement du nombre de

clubs. Avec un gain moyen de 1400 personnes par an, alors qu'il était à peine de 200 personnes auparavant, le nombre de licenciés passe de 4 000 en 1975 à 19 000 en 1986. Cette dernière date marque l'apogée du tennis en Franche-Comté, comme d'ailleurs dans tout l'hexagone.

Une diffusion assez tardive

Durant ces années, si la progression de la pratique est comparable à l'évolution nationale, elle débute toutefois tardivement sur le territoire régional. L'écart entre les taux de pénétration est déjà significatif en 1975 (3,5 joueurs pour 1000 personnes en Franche-Comté contre 5,4 en France) et reste marqué en 1990 : 17 joueurs pour 1 000 personnes contre 24 au niveau national. Notre région, à la fois rurale et industrielle, caractérisée par la faiblesse des couches sociales aisées, semble être restée longtemps peu perméable à la diffusion d'une pratique élitiste essentiellement ancrée dans les milieux urbains.

Autre révélateur de cette moindre diffusion du tennis : le nombre moyen de joueurs par club, de 100 personnes en Franche-Comté, atteint 130 personnes au plan national. On peut penser, toutefois, que le poids relativement modeste des agglomérations comtoises a limité la multiplication des grands clubs, et, partant, la taille moyenne.

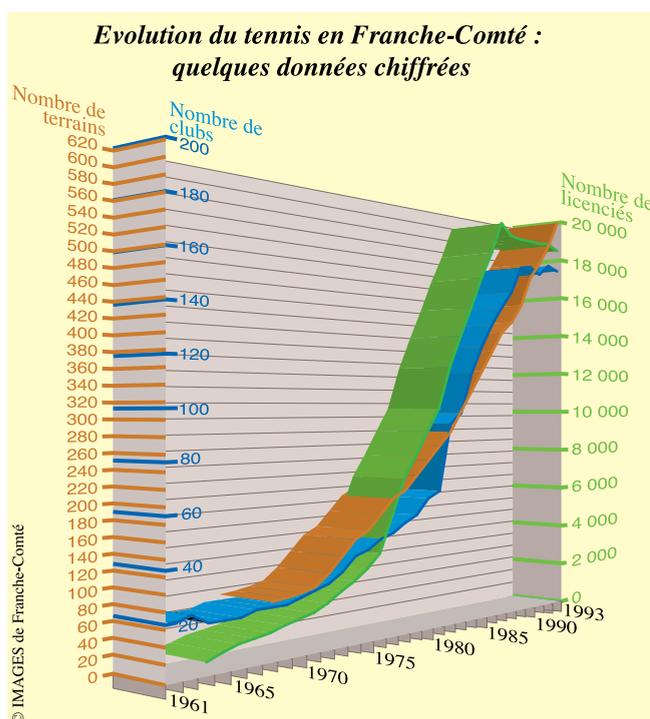
Déclin ou maturité à la fin des années quatre-vingt ?

En contrepartie, la régression observée en France au cours de ces dernières années est encore peu sensible en Franche-Comté. Le nombre de clubs s'est stabilisé aux environs de 180 et la courbe des licenciés n'amorce qu'un léger déclin, qui pourrait cependant, à terme, suivre la tendance nationale. Cette diminution est-elle inéluctable, laissant derrière elle un parc d'équipements conséquent avec plus de 600 courts de tennis ?

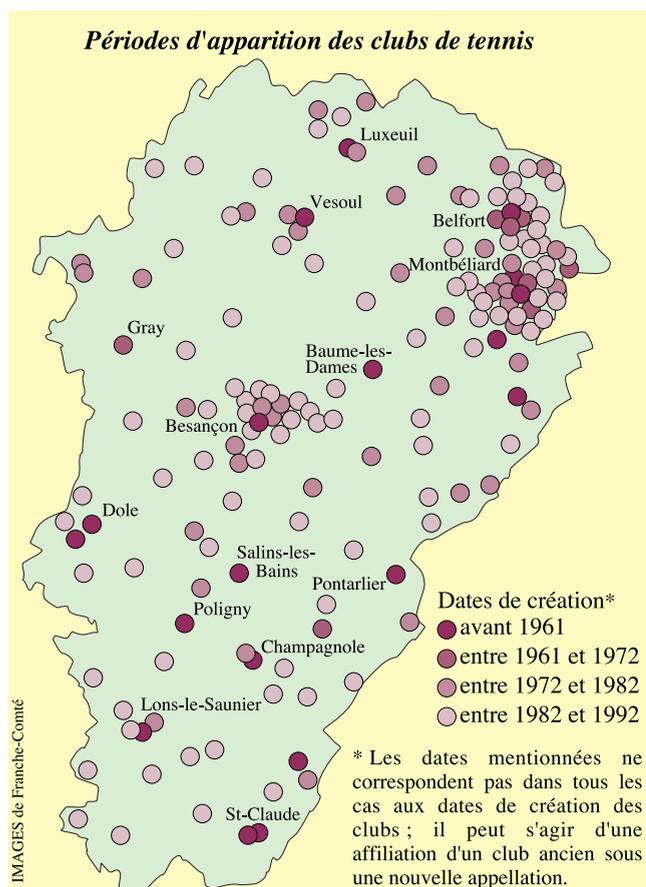
Malgré ces perspectives à la baisse, force est de constater l'importante diffusion des clubs de tennis sur l'ensemble du territoire, alors qu'hier encore, leur présence se limitait aux principales villes comtoises.

Une pratique d'origine urbaine...

Bien qu'il soit souvent difficile de dater précisément l'apparition des clubs, on peut noter quelques foyers de développement privilégiés, liés à la présence d'une bour-



*IRADES, Université de Franche-Comté



geoisie locale. Après les premières implantations, en 1920, du Racing-Club Bisontin et du Tennis-Club Dolois, la plupart des villes thermales se sont dotées d'un club : Luxeuil en 1924, Lons-le-Saunier en 1929... Sans doute la clientèle des thermes à la fois aisée et friande d'activités de loisir, a-t-elle favorisé de telles implantations. Dans le Pays de Montbéliard, c'est vraisemblablement la présence des cadres dirigeants des groupes industriels, tel Peugeot, qui détermine l'apparition précoce de clubs de tennis au sein du F-C Sochaux-Montbéliard ou de l'Amicale Sportive de Valentigney. Progressivement, d'autres créations vont gagner l'ensemble des centres urbains du Massif du Jura (Saint-Claude en 1934, Champagnole en 1943...) ou des plaines comtoises (Gray en 1939 et Poligny en 1953...).

A partir des années soixante-dix, l'accroissement du nombre de pratiquants accélère la mise en place de clubs dans des villes de taille plus modeste. Les chefs-lieux de canton, généralement centres de services de leur territoire, en sont les premiers bénéficiaires : Maîche, Ornans dans le Doubs ou encore Villersexel, Saint-Loup-sur-Semouse en Haute-Saône... Avec les premiers grands mouvements de population vers les secteurs périurbains, quelques communes se dotent également d'un club : dans la périphérie

bisontine, c'est l'époque d'implantation des clubs de Thise, de Saône et de Montfaucon. Parallèlement, les centres urbains, tels Lons-le-Saunier ou Dole, qui connaissent alors une forte croissance démographique, voient émerger un second club.

... qui se généralise

La diffusion du tennis s'amplifie au cours des années quatre-vingts, tous les secteurs de la Franche-Comté sont touchés par cette expansion. Profitant de subventionnements exceptionnels (lancés au plan national par « l'opération 5000 courts de tennis »), bon nombre de petites communes rurales et périurbaines construisent un terrain, favorisant la création d'un club. Ainsi, le tennis accède véritablement au rang des services courants.

Les limites de la diffusion du tennis : le faible rayonnement des clubs

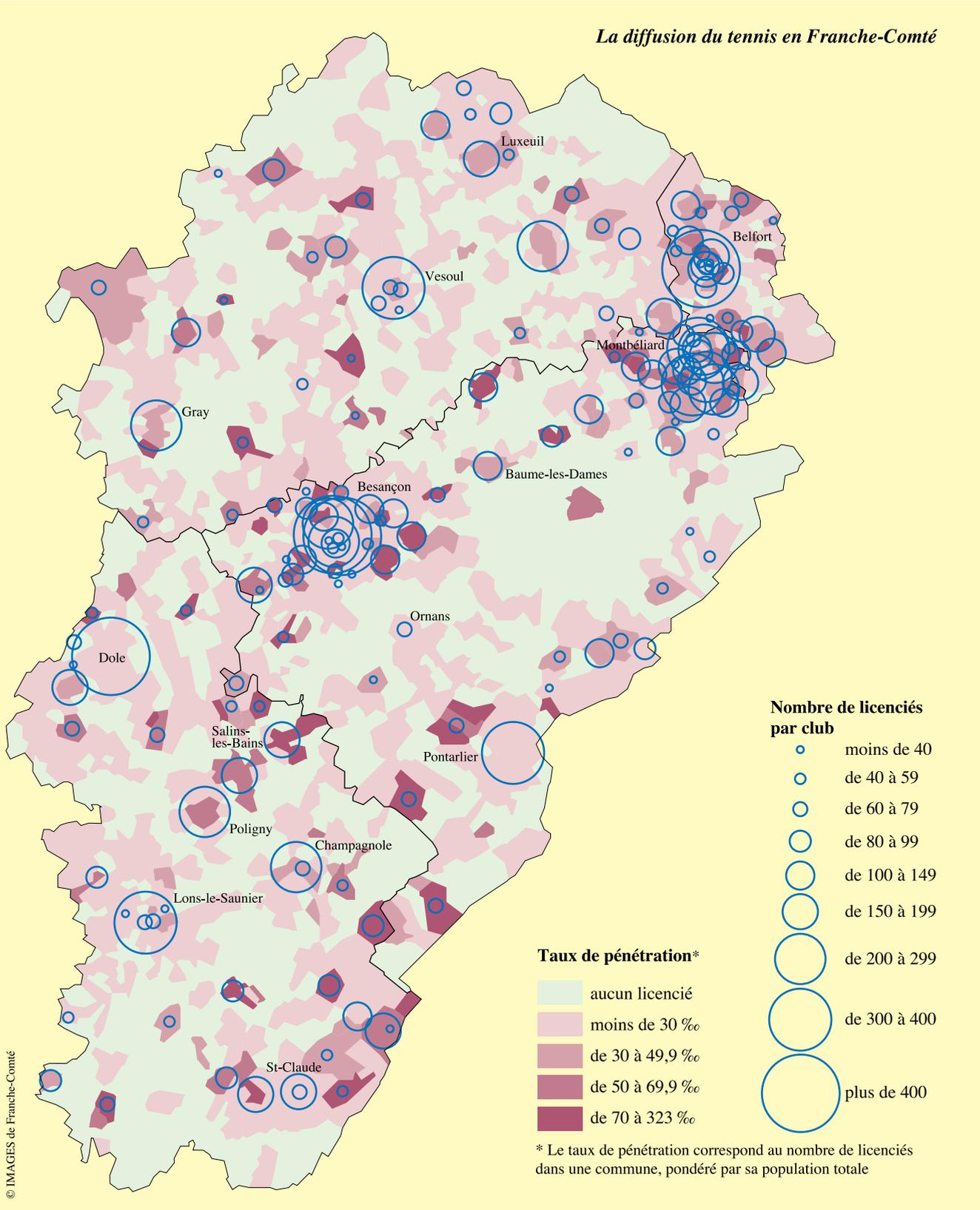
Le nombre élevé de clubs et leur dispersion sur l'ensemble du territoire n'engendrent pourtant pas une diffusion homogène du tennis dans les communes comtoises. « Distance physique » entre le lieu d'habitat et le club, ainsi que « distance sociale » se conjuguent pour limiter les adhésions. En règle générale, si la présence des clubs suscite de forts taux de pénétration sur le lieu même de leur implantation, leur rayonnement est faible au-delà des limites communales. La carte de la diffusion du tennis met bien en évidence cette réalité, notamment dans les bourgs en milieu rural, où les taux de pratique élevés contrastent avec ceux des villages périphériques.

On observe par ailleurs une relation ténue entre le poids démographique des communes et l'intensité de la pratique, comme le montrent les faibles taux de pénétration dans les agglomérations de Dole, de Vesoul et de Lons-le-Saunier (moins d'un joueur pour 30 habitants). A l'opposé, les bourgs du milieu rural (tels Mouthe, Jussey, Clerval), où l'implantation d'un club est plus récente, présentent des taux de pratique supérieurs : on y compte plus d'un joueur pour 15 personnes. La pratique du tennis, exclusivement urbaine pendant de nombreuses années, gagne ainsi d'autres horizons.

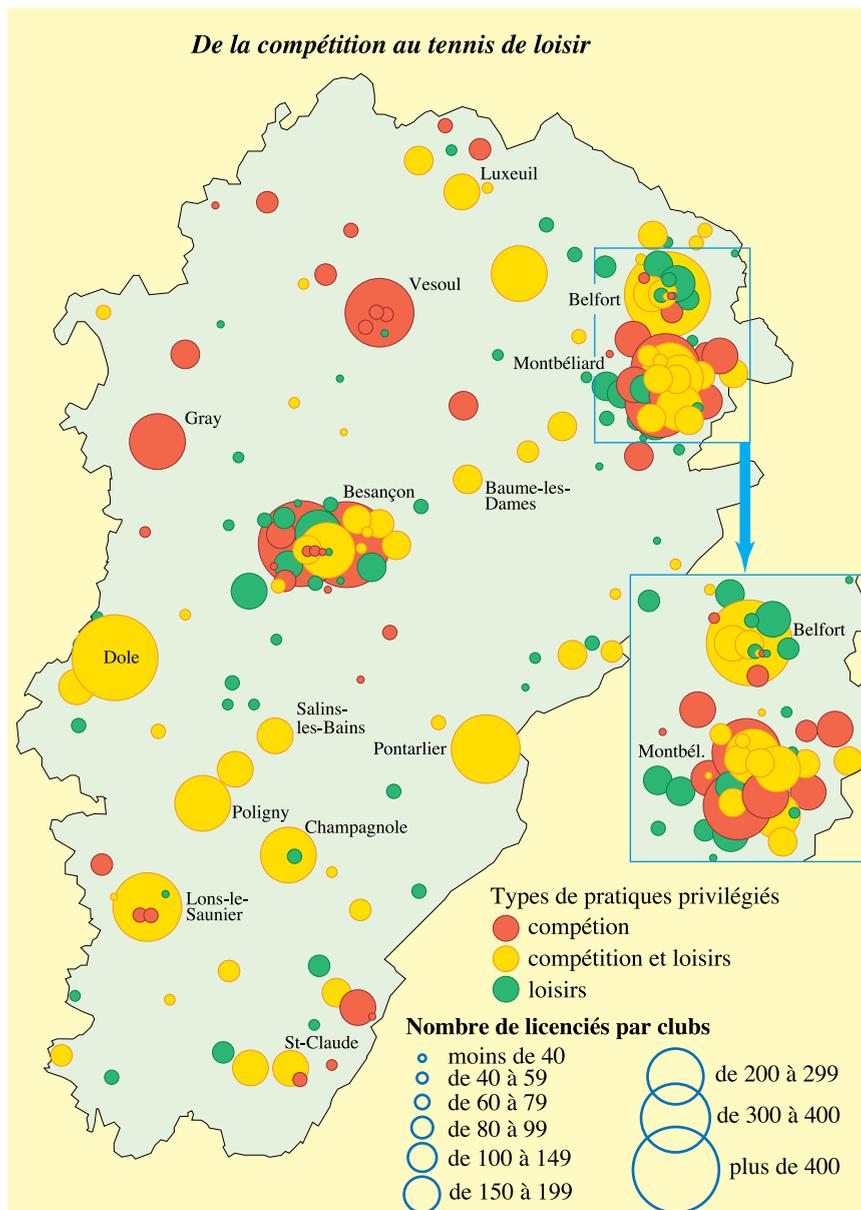
De telles oppositions apparaissent également dans les grands pôles urbains. Les villes centrales (Besançon, Belfort...) présentent en effet des taux modestes. Dans les zones périphériques, au contraire, les courts de tennis, peu onéreux, offrent des possibilités de pratique à un moindre coût d'équipement et satisfont en outre les modes de consommation sportive d'une population citadine.

Si le tennis recrute aujourd'hui sa clientèle dans des couches sociales plus larges, et semble être le loisir privilé-

La diffusion du tennis en Franche-Comté



© IMAGES de Franche-Comté



gié des petites villes du milieu rural et des zones périurbaines, il risque d'épuiser rapidement la clientèle que ces espaces lui offre, si l'on en juge par le taux de renouvellement extrêmement rapide de ses adhérents (près d'un quart par an).

Toutefois, le comportement très spécifique de la région de Saint-Claude, où le tennis apparaît particulièrement bien implanté, rappelle que cette activité, comme toute pratique sportive, est avant tout un phénomène

social dont l'évolution est difficilement maîtrisable. Dans cette région touristique du Jura, l'existence d'un parc d'équipements conséquent (pas moins de 7 courts de tennis pour les 2800 habitants des Rousses), à même d'absorber les demandes d'une clientèle touristique, favorise-t-il donc une émulation locale pour cette pratique sportive ? Ce constat augure-t-il alors d'un nouveau remaniement de la carte régionale du tennis dans les années à venir ?

Cette évolution pousse les responsables régionaux du tennis à fidéliser une clientèle en se tournant vers les jeunes et les amateurs d'une compétitivité conviviale. Peut-être faut-il aussi envisager le tennis (et c'est une évolution amorcée depuis déjà quelque temps) comme un élément constitutif d'un produit loisir plus vaste.

Les diverses orientations des clubs

On constate, à l'heure actuelle, que les clubs proposent des formes de pratiques variées. Quelques-uns sont plus particulièrement spécialisés dans la compétition. Ils correspondent fréquemment à de grands clubs urbains qui trouvent, en ville, un vivier de clientèle suffisant pour constituer des équipes de niveau régional, voire national. Leur forte fréquence en Haute-Saône est plus énigmatique. Peut-on penser qu'il existe un retard dans la « maturation » de ces clubs, puisque, dans les autres départements, une majorité est orientée à la fois vers le tennis-loisir et la compétition ? Pour savoir si l'il s'agit là d'une tendance d'évolution, il faudrait toutefois connaître la trajectoire des clientèles. Enfin, quelques clubs se sont essentiellement tournés vers le loisir. Ce sont presque toujours de petites structures sportives caractéristiques des zones périurbaines. Ici, la pratique du tennis s'affirme clairement comme une activité ludique.

On peut penser que les différences révélées par la carte traduisent une adaptation des clubs à la nature des demandes. La formule la plus répandue englobe en fait un double produit : l'activité de compétition et de loisir. Sans doute, la compétition rassemble-t-elle le noyau dur des joueurs, permettant de fidéliser une clientèle jeune tout en créant une dynamique sportive, à laquelle peuvent s'identifier aussi les amateurs de tennis-loisir. Il sera intéressant de suivre dans l'avenir les transformations résultant des transferts de clientèle et de la transformation du produit offert par les clubs comtois ■